

POLITIQUE D'ACCESSIBILITE DES PSH (PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP)

Introduction

PERFORM'HANS s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap. Cette politique handicap est élaborée en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi et vise à mettre en œuvre les actions nécessaires pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans nos formations.

Engagement

PERFORM'HANS s'engage à :

- Mettre en place une démarche d'accessibilité progressive de ses formations aux personnes en situation de handicap.
- Désigner un ou des référents handicap chargé(s) de piloter et d'animer cette démarche.
- Communiquer sur notre politique handicap auprès de tous nos publics.
- Évaluer régulièrement notre politique handicap et la mettre à jour si nécessaire.

Actions concrètes

Pour concrétiser cet engagement, PERFORM'HANS met en place les actions qui suivent.

Accessibilité des locaux et des formations :

- Utiliser pour nos formations en présentiel des locaux conformes et accessibles Personne en Mobilité Réduite (PMR).
- Mettre en place des solutions techniques et humaines pour rendre les locaux et nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap (ex : rampes d'accès, ascenseurs, signalétique adaptée, supports pédagogiques accessibles, etc...)

Accompagnement des personnes en situation de handicap :

- Identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et mettre en place des accompagnements individualisés (durée, support, ressources pédagogiques adaptées...)
- Proposer des formations en présentiel et à distance accessibles aux personnes en situation de handicap.

Communication :

- Diffuser notre politique handicap sur notre site internet et dans nos documents d'information.
- Mettre à disposition des personnes en situation de handicap un référent handicap et des informations sur les aides et les services disponibles.

Référent handicap :

Un référent handicap est désigné au sein de PERFORM'HANS. Il est chargé de :

- Piloter la mise en œuvre de la politique handicap.
- Assurer le suivi des actions menées et proposer des améliorations.
- Former et sensibiliser le personnel aux questions du handicap.
- Accueillir et informer les personnes en situation de handicap et leurs représentants

Évaluation et suivi

La politique handicap de PERFORM'HANS est évaluée régulièrement afin de mesurer son efficacité et d'identifier les points d'amélioration. Cette évaluation est réalisée à partir d'indicateurs tels que :

- Le nombre de personnes en situation de handicap inscrites dans nos formations.
- Le niveau de satisfaction des personnes en situation de handicap.
- Le nombre d'actions de sensibilisation et de formation menées auprès du personnel.
- Le nombre de partenariats noués avec des acteurs spécialisés dans le handicap.

Conclusion

PERFORM'HANS est convaincu que l'inclusion des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur. En mettant en œuvre cette politique handicap, nous souhaitons contribuer à une société plus inclusive et accessible à tous.